

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2016

---

MAGISTRATS ET CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE - (N° 3200)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL123

présenté par  
Mme Untermaier, rapporteure

-----

### ARTICLE 32

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« et la référence : « au premier alinéa » est remplacée par les références : « aux deux premiers alinéas ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.